

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	27 septembre 2016	11h17	16.366	DEAS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe socialiste

Titre : La hausse des primes d'assurance-maladie déboussole

Contenu :

Année après année, l'augmentation des primes d'assurance-maladie assomme les personnes de condition économique modeste. Cette hausse ahurissante sollicite également les finances publiques puisque ce sont aujourd'hui des subsides fédéraux et cantonaux d'environ 4 milliards de francs qui sont consacrés à la réduction individuelle des primes (RIP) dans l'assurance obligatoire des soins (AOS) ! Pour notre canton, le chiffre se monte à 109 millions de francs !

À l'évidence, le système dysfonctionne et les mesures mises en place par le Parlement fédéral sont insuffisantes pour freiner la hausse incessante des primes. Notre canton se situe à la 8^e place des cantons dans lesquels les primes augmentent le plus.

Quelles démarches entreprend aujourd'hui le Conseil d'État, seul ou en concertation avec d'autres cantons, pour limiter cette hausse ? Et surtout quelle est sa marge de manœuvre ?

D'autre part, la décision du Conseil d'État de diminuer les subventions pour soutenir les personnes à bas revenu n'est pas acceptable. Le Conseil d'État a-t-il fait des projections quant aux répercussions de cette baisse de subventions, notamment pour déterminer quelles personnes seront le plus impactées (personnes âgées, familles monoparentales...) et combien auront besoin d'aide matérielle pour remédier à cette perte de subvention ?

Le Conseil d'État peut-il également rappeler quelles sont les obligations légales fédérales quant au subventionnement des primes d'assurance-maladie ?

Réponse écrite demandée : Oui Non

Auteur ou premier signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Corine Bolay Mercier

Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Martine Docourt Ducommun		